

Madame Franca **Burdet**;
Jean-Claude et Concepcion **Burdet**,
ont le profond chagrin de faire part du
décès de

Monsieur
André BURDET

enlevé à leur tendre affection le 28 avril
2011.

Selon son désir, les obsèques ont eu
lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.